

FORMATIONS

ANNONCEUR - SENTINELLE

AGENT SÉCURITÉ DU PERSONNEL

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

L'objectif de cette **formation** est d'acquérir un savoir-faire nécessaire pour accomplir la mission d'annonceur-sentinelle en situation de travail.

Les points objectifs spécifiques de cette formation seront :

- › Connaître les règles d'annonces
- › Assurer l'annonce des trains dans les conditions prévues par les consignes et instructions opérationnelles pour les mesures d'annonces
- › Appliquer les mesures de sécurité nécessaires à la reprise du travail
- › Identifier toutes les situations pouvant être dangereuses
- › Appliquer les procédures en cas d'imprévu ou de situation présentant un risque grave
- › Mettre en place les mesures de sécurité du personnel par rapport au risque ferroviaire

PROGRAMME DE LA FORMATION

SÉQUENCE 1 : MISSION ANNONCEUR - SENTINELLE

- › S'équiper des EPI et agrès de sécurité adapter à la mission
- › Surveiller l'approche des circulations, détecter l'arrivée
- › Réaliser un essai sonore adapter au chantier
- › Savoir utiliser les moyens d'annonce en fonctionnement normal et les dispositifs de secours
- › Identifier les sens de circulation et la ou les voies à annoncer
- › Déclencher le signal d'annonce dans les délais
- › Détecter les situations critiques et prendre les mesures adéquates

SÉQUENCE 2 : MISSION AGENT SÉCURITÉ DU PERSONNEL

- › Maitriser le rôle de l'agent sécurité du personnel
- › Connaître le rôle et les missions des acteurs sécurités sur le chantier (RSO, RPTX, Adj S11, Etc..)
- › Maitriser le rôle de l'agent sécurité du personnel
- › Calculer le délai d'annonce avec la mise en place du système d'annonce
- › Contrôler l'outillage d'annonce
- › Faire assurer l'annonce des trains dans les conditions prévues dans les instructions ferroviaires de sécurité
- › Répertoire et mettre en place les différents dispositifs d'annonce (trompe grande puissance, trompette, PN, Danitra, Autoprova, etc..)
- › Connaître les mesures spécifiques au travail de l'agent seul

PRE-REQUIS

- › Aptitudes psychologiques et physiques selon l'Arrêté du 7 mai 2015
- › Formation déplacement dans les emprises ferroviaires
- › Parler, lire et écrire le français



PUBLIC

- › Participants : 4 à 10 stagiaires



DURÉE

- › 28h, soit 4 jours (Formation initiale)
- › 21h, soit 3 jours (formation Recyclage)



LIEU

- › 2 rue du suffrage universel
77185 LOGNES



MÉTHODES D'APPRENTISSAGE

- › Salle de formation à proximité d'un environnement ferroviaire
- › 1 formateur par séance
- › Vidéo-projection et tableau
- › Outillage d'annonce (trompe a bras, trompe grande puissance, agrès de sécurité, etc.)
- › Cours sur support papier
- › Vidéo
- › Diapo PowerPoint



ATTESTATION / HABILITATION

- › Évaluation écrite en fin de stage
- › Attestation de formation à la TES M



CONTACT

- › Pour toute question relative aux conditions d'accès et tarifaire, nous contacter à l'adresse suivante : contact@rail-competences.fr